

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Athanase Crétien, 23 juillet 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à Athanase Crétien, 23 juillet 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (160r, 161r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Athanase Crétien, 23 juillet 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51565>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 juillet 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Crétien, Athanase \(1824-1895\)](#)

Lieu de destination 515, Polk Street, Dallas (Texas, États-Unis)

Scripteur / Scriptorice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméÀ la suite de la lettre de Crétien du 2 juin 1884, Godin lui envoie des bulletins. Il l'informe que la Société du Familistère dispose de tous les capitaux dont elle a besoin, qu'il n'est pas possible d'y placer des fonds, et qu'elle ne peut accepter des membres qui ne lui apportent pas un concours utile dans ses opérations. Il le dissuade de venir au Familistère.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Familistère](#), [Finances personnelles](#), [Périodiques](#)

Personnes citées[Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Hamillière
21 juillet 44

Cher Monsieur Crétien,
Aussitôt réception de votre
lettre du 2 juin, j'ai vous ai
fait adresser les bulletins
que vous me demandiez.
J'espère que vous les avez
bien reçus.

Quant à la question de
placement de vos fonds,
je dois vous faire remar-
quer que la Sté du Trani-
sistère est circonscrite
dans des opérations
parfaitement définies

et possède tous les
capitaux qui lui sont
nécessaires. Elle ne peut
donc se rendre garant de
dépôt dont elle n'a pas
besoin.

D'autre part, elle ne
peut accepter de membres
qui 'autant que ceux-ci
lui apportent des opor-
tunités utilisables dans ses
opérations.

Je ne puis donc pas
vous conseiller de venir
chercher au milieu de
nous des avantages que
n'existent que pour les

membres véritablement
incorporés à l'association.

Bien à vous.

Godin